



## Licence Sociologie

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2017, Université de Lorraine. hceres-02027077

**HAL Id: hceres-02027077**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027077>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Sociologie

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La mention licence *Sociologie* de l'Université de Lorraine est dispensée sur les sites de Metz et de Nancy. Cette mention est dirigée par un responsable de mention sur chacun des sites. Cette formation récente s'est mise en place après la fusion des universités de Metz et de Nancy en 2012. L'objet de cette licence *Sociologie* est de dispenser des enseignements théoriques et pratiques classiques en sociologie conduisant soit vers une professionnalisation en troisième année de licence (L3) soit vers les masters de sociologie locaux ou nationaux. Cette licence *Sociologie* permet aux étudiants d'avoir une bonne connaissance des mondes sociaux et professionnels ainsi que la maîtrise des outils propres aux sciences sociales en général et à la sociologie en particulier : techniques d'enquêtes, connaissances de l'outil statistiques et des applications informatiques, techniques d'entretiens et d'observations. Cette formation est dispensée sur trois ans soit 1 500 heures d'enseignement. Six parcours de spécialisation permettent aux étudiants d'acquérir des bases de professionnalisation et/ou des axes de recherche conduisant à des formations différenciées en masters. Ces parcours sont intitulés *Urbanité, arts, altérité* (sixième semestre - S6 - à Nancy) ; *Cultures et globalisation* (S6 à Metz) ; *Institutions, politiques publiques, dynamiques sociétales* (S6, à Nancy et à Metz) ; *Action publique et engagements* (S6, à Nancy et à Metz).

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la licence <i>Sociologie</i> sont définis et précis. Il s'agit de former les étudiants en sociologie à l'acquisition des savoirs théoriques et des compétences pratiques pour exercer des emplois liés aux domaines du social et également de la fonction publique territoriale et d'État après concours. D'une manière générale, la formation est bien pensée avec une progressivité satisfaisante. Il s'agit d'une formation récente issue de la fusion des universités de Metz et de Nancy effective depuis 2012. Cependant, un travail reste à fournir pour mieux appréhender les compétences acquises durant ce parcours de formation.</p>
Organisation
<p>La formation licence est dispensée sur deux sites : Metz et Nancy.  D'une manière générale la formation est bien pensée avec une progressivité satisfaisante.  Elle est organisée sur six semestres totalisant 1 500 heures de formations. La première année de licence (L1) est destinée à l'acquisition des savoirs théoriques et méthodologiques propres à la discipline permettant aux étudiants de s'initier à la culture des sciences sociales.  La deuxième année de licence (L2) est destinée à la consolidation des savoirs et compétences acquis.  La troisième année de licence (L3) est présentée comme année de spécialisation et de professionnalisation à partir de</p>

quatre parcours.

On observe au cours des trois années d'enseignement une diversité de thématiques approchées avec les savoirs théoriques classiques, la présence forte des unités d'enseignement (UE) transversales de méthodologie du travail universitaire, langue et informatique et des UE de méthodologie de la recherche. Les UE d'ouverture sont présentes.

Trois UE d'aide à la réussite par le français et l'oral sont présentes en L1 : Regard critique sur l'actualité ; Réussir à l'université ; Pratiques orales, pratiques écrites du français.

En L2, au troisième semestre, est en place une UE Projet pour l'étudiant (PPE).

La structuration de la première année de licence est assez claire, chaque semestre comprend trois unités fondamentales disciplinaires (UFD), deux unités d'enseignement d'ouverture et une unité fondamentale transversale. En première année, les contenus des deux sites sont identiques.

L'organisation de la deuxième et troisième année de licence est difficile à appréhender avec plusieurs variations entre les deux sites : le contenu des cours, la répartition cours magistraux/travaux dirigés, les choix possibles entre les unités d'enseignements.

La L2 comprend six unités fondamentales disciplinaires pour le semestre 3, cinq unités fondamentales disciplinaires et une unité d'ouverture au semestre 4. De grandes différences subsistent sur les contenus des cours (ce qui peut être expliqué par des enseignants spécialistes de certaines thématiques dans chaque site) et au niveau de la répartition entre les cours magistraux et les travaux dirigés. Voici un exemple pour l'UFD32 (méthodes de recherche en psychologie) : Les étudiants de Metz ont des cours de sociologie du fait religieux, de sociologie du travail et de sociologie urbaine (avec une grande majorité de cours magistraux). Pour la même UE, les étudiants de Nancy ont des cours de sociologie quantitative (statistiques), des cours sur le questionnaire et des cours en traitement informatique des données avec uniquement des travaux dirigés. Dans ce cas pour lequel les différences sont particulièrement visibles, les connaissances et compétences acquises par les étudiants de Metz ou de Nancy sont bien différentes. D'autres unités d'enseignements sont au contraire très proches sur les deux sites, ce qui est plus satisfaisant.

Un autre niveau de complexité correspond au fait que pour une même unité d'enseignement, les deux sites ne proposent pas les mêmes choix.

La L3 présente également des différences de contenu et de répartition entre les cours magistraux et travaux dirigés. Elle propose quatre parcours au semestre 6 : *Urbanité, arts, altérité* (Nancy), *Cultures et globalisation* (Metz), *Institutions, politiques publiques, dynamiques sociétales* (Nancy) et *Action publique et engagements* (Metz). Le document précise que ces deux derniers parcours existent dans les deux sites mais l'examen du contenu de chaque maquette ne confirme pas cela (chaque site propose « son » parcours). De plus, les liens entre ces quatre parcours et la suite du cursus en master ne sont pas mentionnés.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement pédagogique n'est pas décrit. Il est donc difficile de savoir comment la licence *Sociologie* se positionne dans ce contexte.

Des initiatives sont prises pour mieux s'inscrire dans l'environnement professionnel et institutionnel mais cela reste à l'état de projet.

Le dossier indique que l'environnement régional lorrain ne comporte pas de formation proche thématiquement.

Il met en avant les unités d'enseignement libre qui permettent aux étudiants de s'ouvrir à d'autres disciplines.

La rubrique permettant de décrire les formations de niveau équivalent et proches thématiquement n'est pas renseignée.

Le dossier ne fait pas apparaître d'éventuels partenariats avec des professionnels d'autres secteurs ou des organismes de formation. Certaines structures sont investies par les étudiants et les enseignants : musées de Nancy, Conseil du développement durable (CDD) du Grand Nancy, Observatoire « Hommes/milieus » dans le Pays de Bitche, Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéenne mais la nature des interactions semble pour l'instant peu formalisée (en projet avec créations de travaux dirigés spécifiques). Le fait que le stage ne soit pas obligatoire (pas de convention de stage) contribue à cette difficulté de se positionner dans l'environnement institutionnel et professionnel. Des rencontres avec d'anciens étudiants sont mentionnées.

Au niveau de l'établissement, la licence *Sociologie* est unique et dispense des enseignements en lien avec l'économie, la gestion/management, l'histoire, l'architecture et de la géographie (en sociologie urbaine), la littérature (en sociologie de la culture), les mathématiques (en sociologie quantitative), l'anthropologie et la démographie, ainsi que la philosophie.

Il n'y a pas de positionnement original au niveau régional ou national.

Les étudiants sont encouragés à participer à des réflexions sur les musées lorrains, sur la ville de demain avec le Conseil du développement durable du Grand Nancy. Sur le site de Metz, la création d'un observatoire « Hommes/milieus » dans le Pays de Bitche permet aux étudiants en L2 et L3 de s'investir dans les programmes de recherche en cours.

### Equipe pédagogique

La licence est pilotée par un maître de conférences de Nancy et un maître de conférences de Metz. Il existe aussi des responsables d'année qui « tournent » chaque année mais le dossier ne précise pas comment ils sont désignés. Cette pratique a ses avantages (implication de tous les enseignants) mais il serait préférable de stabiliser ces responsabilités sur une durée plus longue. La place des professionnels dans l'enseignement reste très discrète.

Les deux équipes pédagogiques sont distinctes, chacune intervenant sur son propre site. Le dossier met en avant une communication constante entre les responsables des deux sites.

Les enseignants-chercheurs se réunissent au moins six fois dans l'année dans le cadre de réunions de département, le

<p>plus souvent avec la présence des représentants des étudiants. Les responsables de licence par sites se retrouvent une ou deux fois par an pour échanger sur leurs pratiques.</p> <p>L'équipe pédagogique est variée au regard des UE dispensées et des sections du Conseil national des universités (CNU) et composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Site de Metz : trois professeurs des universités (PU), cinq maîtres de conférences (MCF), trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) (section 19 du CNU : Sociologie, démographie), six vacataires extérieurs.</li> <li>- Site de Nancy : deux PU, cinq MCF, trois ATER et deux vacataires. Le niveau de formation et de spécialisation des intervenants vacataires n'est pas renseigné. Le volume horaire des vacataires non plus.</li> </ul> <p>Les enseignants affectés à un site (Nancy ou Metz) n'interviennent pas sur l'autre site.</p> <p>Les équipes pédagogiques et de formation de Metz et Nancy travaillent en étroite collaboration (notamment à l'occasion des conseils de perfectionnement) et surtout dans les jurys communs. Les enseignants-chercheurs se réunissent au moins six fois dans l'année, le plus souvent avec la présence des représentants des étudiants.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>La licence <i>Sociologie</i> a un effectif de 216 étudiants en L1; 105 étudiants en L2; 64 étudiants en L3, soit 385 étudiants inscrits en 2015, des effectifs en baisse depuis 2009 (741) mais qui remontent légèrement depuis 2014 (348).</p> <p>Ce constat peut être interprété comme une menace ou au contraire, comme une opportunité de mettre en place une formation plus personnalisée.</p> <p>Le taux de présence en première année est très bas et inégal selon les sites ce qui constitue un réel problème avec un grand nombre de décrocheurs. De ce fait, la différence d'effectif entre la première année et les années suivantes est surprenante, notamment à Metz où l'on passe de 99 à 27 étudiants.</p> <p>Le taux de présence en L3 est bas à Nancy avec seulement 16 étudiants sur 27 qui se présentent aux examens en 2014.</p> <p>En revanche, les étudiants présents obtiennent un bon taux de réussite et la quasi-totalité poursuit ses études après avoir obtenu la licence, dont 89 % au sein de l'Université de Lorraine.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La place de la recherche correspond à ce qu'on peut attendre dans le cadre d'une licence de sociologie. Cependant, le fait que les méthodes de recherche (et en particulier les méthodes d'enquêtes) soient abordés différemment (dans le contenu et dans le nombre d'heures) dans les deux sites constitue une limite.</p> <p>Au cours de la formation licence, les étudiants se voient proposer de participer aux réunions de recherches organisée par le laboratoire lorrain de sciences sociales dès la L3.</p> <p>Il existe des collaborations avec des structures locales (Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéenne). Dans ce cadre, les étudiants peuvent mettre en place des méthodes d'enquête (travaux dirigés) et ainsi s'initier à la recherche. Cependant, le fait que ces aspects soient abordés différemment à Nancy et à Metz (cf. contenu des unités fondamentales transversales 32 par exemple) rend l'évaluation de cette rubrique difficile et partielle.</p> <p>Les liens entre thématiques de recherche et enseignements deviennent plus clairs au semestre 6 puisque les parcours proposés sont adossés aux thèmes de recherches des enseignants.</p> <p>La recherche en sociologie est assurée au sein du Laboratoire lorrain de sciences sociales. Il y a une possibilité pour les étudiants de L2 et L3 de participer aux séminaires de ce laboratoire, notamment sur les thématiques « Santé, âge et genre », « travail » et « urbanité ».</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est surtout abordée au premier semestre de la L3 avec une présentation des métiers de la sociologie. L'intervention des professionnels représente une part faible de l'enseignement et inégale selon les sites. La maquette fait apparaître 20 heures d'accompagnement de stage en L3 mais ne prévoit pas de stage, ce qui semble étonnant.</p> <p>En ce qui concerne les intervenants, 94 heures (sur un total de 1 492) sont dispensées par des professionnels en L1 (dont 80 heures à Metz). En L2, les professionnels n'interviennent pas. En L3, les professionnels interviennent uniquement à Metz à hauteur de 80 heures.</p> <p>En ce qui concerne les unités d'enseignement, 8 heures sont consacrées au projet personnel de l'étudiant au semestre 2, 8 heures au semestre 3. Une unité fondamentale transversale appelée « Aptitudes professionnelles » propose 24 heures de cours sur les métiers de la sociologie.</p> <p>La maquette ne prévoit pas de stage. Cependant, une unité fondamentale transversale (L3, semestre 6) propose 20 heures d'accompagnement de stage. Le dossier fait apparaître plusieurs initiatives en cours (avec les musées de Nancy, le Conseil du développement durable (CDD) du Grand Nancy, l'Observatoire « Hommes/milieus » dans le Pays de Bitche) dans lesquels les étudiants s'investissent. Ces projets ne sont cependant pas davantage formalisés (pas de convention entre le département de sociologie et ces différentes institutions).</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est non conforme. Il semble que des confusions sont présentes sur les accès métiers et débouchés post licence : ainsi sur la fiche RNCP, la rubrique « liste des activités » comporte davantage des compétences à acquérir que des activités potentielles en sortie de diplôme licence. La rubrique « Types d'emplois accessibles » mentionne des niveaux de diplôme permettant des accès concours en vue de certains emplois mais pas d'emplois réels de ce niveau de qualification : CAPES Sciences économiques et sociales, agrégation de</p>

<p>sciences économiques et sociales. La rubrique métier du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) fait état de 32151 sociologues or c'est avec un master 2 que la qualification de sociologue est acquise.</p> <p>En L2, il existe une UE Droit Public pour les concours administratifs qui permet des ouvertures sur l'insertion par les concours.</p> <p>En L3, on note la présence d'un module professionnalisant : UFT50 « Aptitudes professionnelles » comportant deux UE « Les métiers de la sociologie - conférences professionnelles » et « Valorisation des compétences professionnelles ».</p> <p>Toujours en L3, on observe quatre parcours pensés pour une insertion professionnelle adaptée : <i>Urbanité, arts, altérité</i> (S6 à Nancy) ; <i>Cultures et globalisation</i> (S6 à Metz) ; <i>Institutions, politiques publiques, dynamiques sociétales</i> (S6, bi-site Nancy Metz) ; <i>Action publique et engagements</i> (S6, bi-site Nancy/Metz).</p>
<p><b>Place des projets et des stages</b></p>
<p>Cette partie est peu développée. La distinction est faite entre stages de recherche et stages professionnalisants. Pour ces derniers, les objectifs affichés semblent très ambitieux au regard de la place du stage dans la formation.</p> <p>Les informations données sont très générales.</p> <p>Le dossier indique que les stages ne sont pas obligatoires mais ils font partie intégrante du processus d'initiation à la recherche. Sont considérés comme stages, les observations participantes et la participation à des enquêtes. Ceci mériterait d'être éclairci. Le dossier ne donne pas d'information concernant le suivi de stage, l'évaluation du stage ou les compétences à acquérir.</p> <p>Concernant les projets, le dossier montre par ailleurs qu'ils existent mais on ne sait pas comment ils sont suivis, évalués et à quel moment du cursus (unité d'enseignement, année, semestre).</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>
<p>La place de l'international est discrète: les langues sont présentes mais les conditions d'apprentissages sont inégales, la mobilité étudiante est faible et les échanges avec les enseignants-chercheurs étrangers ne sont pas abordés.</p> <p>Des partenariats existent avec des universités étrangères : Vilnius, Marburg, Mannheim, Umeå, Pamplona, Athènes, Istanbul, Pologne mais le dossier ne fait pas apparaître de tableau précis concernant les étudiants entrants et les étudiants sortants. Il annonce en moyenne cinq étudiants sortants par an et un à deux étudiants entrants sur les deux sites.</p> <p>Deux à dix étudiants par an sont accueillis via le portail Campus France.</p> <p>Les échanges avec des enseignants étrangers ne sont pas développés.</p> <p>Le dossier met en avant la difficulté de trouver des universités d'accueil anglophones.</p> <p>La plateforme d'enseignement en ligne développée par LANSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines) fonctionne uniquement à Nancy. De plus, les effectifs rendent son utilisation complexe et peu efficiente. Ceci est d'autant plus regrettable que le volume horaire consacré aux langues (24 heures par semestre) semble satisfaisant.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>
<p>Le recrutement se fait essentiellement sur le bassin lorrain. L'accès à la licence <i>Sociologie</i> est de droit pour les bacheliers.</p> <p>Il existe un dispositif adapté pour les étudiants handicapés.</p> <p>Trois à six tuteurs (étudiants en master ou en doctorat) sont à disposition lors de permanences à hauteur de 6 heures par semaine, ou sur rendez-vous pour aider les étudiants dans leurs travaux, résoudre des problèmes spécifiques, orienter les étudiants vers les services compétents ou aider au rattrapage des étudiants en difficulté. Les tuteurs travaillent en étroite concertation avec l'équipe pédagogique. En dehors de cet aspect, l'aide à la réussite est peu développée dans le dossier alors que la licence, d'une manière générale, est particulièrement concernée par ces dispositifs. Vu le taux de décrochage très important, on s'attend à trouver dans le dossier mention des dispositifs ou propositions visant à le réduire, ce qui n'est pas le cas.</p> <p>Le dossier indique qu'une petite dizaine d'étudiants de L2 (autour de cinq à Nancy) bifurque en sciences de l'éducation (L3) et dans une moindre mesure dans les filières types administration économique et sociale (AES). Des passerelles semblent donc possibles mais la procédure n'est pas explicitée.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>
<p>Le numérique est présent dans cette formation et les outils disponibles bien investis pas les étudiants et les enseignants.</p> <p>Il existe un espace numérique de travail et une plateforme pédagogique (ARCHE) qui est très investie par les enseignants. Ils mettent à dispositions des étudiants leurs supports de cours, des textes visant à approfondir le cours ainsi que des modules de remise à niveau pour les étudiants en provenance d'autres filières. Les forums de cette plateforme sont très investis par les étudiants</p> <p>Le département de sociologie de Metz est présent sur Facebook et propose régulièrement une <i>newsletter</i> et un livret de présentation des enseignements effectué par les responsables d'année.</p>

Le certificat informatique et internet (C2i) est en place afin de qualifier les étudiants en informatique. Des modalités d'enseignement spécifiques sont en place pour les étudiants handicapés à travers un partenariat avec la mission handicap de l'Université de Lorraine (Metz et Nancy).  
La formation n'est pas ouverte à distance.

#### Evaluation des étudiants

L'organisation des jurys est satisfaisante. Le fait que les deux sites proposent des contenus pédagogiques et des volumes horaires différents pose la question d'une réelle équivalence de l'évaluation entre les deux sites.  
Les jurys Nancy/Metz ont lieu une fois à l'issue de la première session et une seconde à l'issue de la deuxième session. Les responsables par année de licence (Metz et Nancy) se réunissent donc deux fois par an, une fois à Nancy, une fois à Metz.  
La cohérence entre les objectifs pédagogiques des enseignements et les modalités d'évaluation devrait encore être améliorée.  
Le dossier manque de précisions sur les modalités de contrôle de connaissances par UE pour faire une évaluation complète. Il est cependant indiqué qu'il existe des modalités de contrôle de connaissances diverses (exposés, rédaction de rapports, écrits sous diverses formes).

#### Suivi de l'acquisition de compétences

Les informations concernant l'acquisition de compétences sont très peu développées. Le dossier mentionne les quelques heures de projets professionnels étudiants. Le suivi de l'acquisition des compétences est insuffisant. Des efforts devraient être faits pour mieux les définir et les évaluer.  
Il n'existe pas de portefeuille de compétences, pas de livret de l'étudiant.  
Les compétences acquises dans le cadre de ce diplôme sont très peu abordées et définies.  
Les compétences fournies par la fiche RNCP ne semblent pas avoir fait l'objet d'une réflexion collective. Certaines d'entre elles sont très générales et pas forcément spécifiques à la formation (être capable d'animer une équipe de collaborateurs, apprécier des situations sociales pertinentes, effectuer un diagnostic).

#### Suivi des diplômés

Des données précises sont apportées dans le document avec un très bon taux de situations connues.  
Le taux de poursuite des études est de 95 % en 2013 dont 87 % à l'Université de Lorraine. Le nombre de situations connues est satisfaisant (en moyenne plus de 90 % sur la période 2009-2013).  
Le taux de professionnalisation est faible (4 %).  
Le suivi des diplômés est réalisé en sortie de L3 mais il n'y a pas de données au-delà sauf pour les accès en master de sociologie.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il existe un conseil de perfectionnement au niveau du collégium mais les liens entre les enseignants de sociologie et ce collégium sont peu décrits. Le dossier ne donne pas d'éléments précis sur sa composition, les personnalités extérieures, la présence des étudiants.  
Il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la licence *Sociologie*.  
Les procédures d'autoévaluation sont utilisées de manière informelle et à distance grâce aux outils proposés par l'université de Lorraine. L'utilisation des procédures d'autoévaluation paraît donc améliorée.



## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Les parcours de formation en L3 sont pertinents.
- La place du numérique et la présence du C2i est conséquente pour ce type de formation.

### Points faibles :

- La mention licence *Sociologie* est peu attractive. Les effectifs sont en baisse importante en L1. Les taux de présence sont également faibles : 34 % sont présents en cours en L1 à Metz et 55 % à Nancy. 44 % des étudiants se présentent aux examens sur les deux sites en L1.
- Les différences entre les deux sites restent trop marquées. Le rapport CM/TD est différent selon les sites. La possibilité de choix d'UE différents selon les sites. La place de la méthodologie est différente d'un site à l'autre.
- La fiche RNCP est mal renseignée.
- Il n'existe pas d'évaluation de la mention par les étudiants.
- Il n'y a pas de portefeuille de l'étudiant ou de livret de compétences.
- L'autoévaluation est trop positive au vue du dossier présenté.

### Avis global et recommandations :

La licence *Sociologie* de l'Université de Lorraine est classique pour une mention de licence de sociologie mais peu attractive malgré la volonté des équipes pédagogiques de dynamiser cette formation. Cette mention comporte de nombreux défauts à l'observation.

Le problème le plus important semble être lié à l'architecture de la mention et au cloisonnement entre les sites de Metz et Nancy qui est manifeste avec pour résultats des disparités trop importantes entre les deux sites pour une mention qui s'affiche comme unique, identique et homogène pour les deux sites. Il serait souhaitable d'harmoniser les enseignements et de respecter les proportions cours magistraux et travaux dirigés pour les deux sites.

Une évaluation par les étudiants de la mention devrait être mise en place sur les deux sites. La création d'un livret de l'étudiant et/ou d'un livret de compétences devrait être un objectif de l'équipe pédagogique.

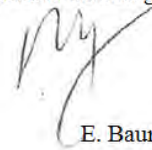
Les relations et les échanges, les stages à l'international pour une université proche de trois pays devraient être encouragés.

Le dossier mention licence *Sociologie* est trop imprécis quant aux données : suivi des étudiants, évaluation de la mention par les étudiants, personnels administratifs dédiés. Il serait souhaitable d'avoir des données fiables dans le dossier mention et sur la fiche RNCP.

# Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner